

L'autre front du contentieux nippon-coréen : la querelle des drapeaux

Eric Seizelet

► **To cite this version:**

Eric Seizelet. L'autre front du contentieux nippon-coréen : la querelle des drapeaux. Politique étrangère, Institut Français des Relations internationales, 2020, 2, pp.157-168. halshs-02889670

HAL Id: halshs-02889670

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02889670>

Submitted on 4 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'autre front du contentieux nippon-coréen : la querelle des drapeaux

Introduction

Le 14 juillet 2018, à l'occasion du 160^{ème} anniversaire de l'ouverture des relations diplomatiques entre la France et le Japon, un détachement de six membres des Forces terrestres d'autodéfense (FTA) emmené par le colonel Yokoyama Hiroyuki, chef de corps du 31^{ème} régiment d'infanterie, défila autour de ses drapeaux : le drapeau national du Japon et celui des FTA. Le Japon était, avec Singapour, l'invité d'honneur de la fête nationale, avec lequel la France entend mettre en place un « partenariat d'exception ». L'événement suscita beaucoup de curiosité dans la presse française, qui ne relaya guère les – rares – manifestations de protestation : celle notamment de l'association d'amitié franco-coréenne, comparant le drapeau des FTA au drapeau nazi et dénonçant le lobbyisme japonais auprès des forces armées françaises. Le défilé ne passa pas non plus inaperçu de la presse sud-coréenne rappelant, entre autres, que l'article 645-1 du code pénal français réprimait le port et l'exhibition d'insignes et d'emblèmes d'organisations condamnées pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et déplorant le manque de connaissance et de sensibilité du public aux souffrances endurées en Asie sous le joug japonais. Dans une lettre ouverte au président de la République française, le 28 juillet, la *Comfort Women Justice Coalition* demanda à ce que les membres du détachement soient aussitôt mis en examen¹. Demande restée sans suite, car de toute façon les drapeaux dont il s'agit n'ont jamais été interdits par une juridiction internationale. L'occasion de revenir ici sur le sens de ces marqueurs identitaires après la guerre, de s'interroger sur les raisons pour lesquelles ils suscitent encore en Asie orientale des réactions de rejet. Pour nombre d'Asiatiques, le drapeau du disque solaire rayonnant, *kyokujitsuki* en japonais, est peut-être même pire que la croix gammée : l'Allemagne et l'Europe avaient été sous la férule nazie pendant douze ans, alors que l'emblème japonais avait guidé les menées hégémoniques de Tôkyô sur le continent depuis Meiji. La relation singulière qu'entretient le Japon avec ses voisins passe par ces raccourcis hâtifs, signes avant-coureurs d'éruptions populaires sporadiques par où s'épanche un flot d'émotions souvent contradictoires et difficilement contrôlables². Le rôle des insignes militaires dans les relations du Japon d'après-guerre avec ses voisins offre ainsi l'occasion d'une réflexion sur les répertoires d'interprétations divergents qui s'inscrivent dans des visions conflictuelles, et souvent instrumentalisées, de l'histoire.

Le pavillon des Forces maritimes d'autodéfense pris dans la tourmente

Les relations nippon-sud coréennes traversent à l'heure actuelle une forte zone de turbulences. Le contentieux colonial – femmes de réconfort, manuels scolaires, travail forcé –, la dispute autour des îles Takeshima (Tokto) ont généré au cours de l'été 2019 des métastases inattendues sur le front économique et de la coopération militaire bilatérale en matière de renseignement militaire. Depuis septembre 1996, date à laquelle deux navires de guerre japonais étaient entrés pour la première fois dans le port de Pusan, le pavillon japonais n'avait

¹<https://jp.ambafrance.org/Le-Japon-invite-d-honneur-au-defile-du-14-juillet-2018-13315>; <http://www.amitiefrancecoree.org/2018/07/militarisme-japonais-la-france-sous-influence.html>.; *Joong-ang Ilbo*, 16 juillet 2018 (la presse coréenne est citée dans son édition en langue japonaise) ; <http://remembercomfortwomen.org/cwjc-sends-letter-to-president-of-france-protesting-japanese-rising-sun-flag/>. Sites consultés le 3 septembre 2019.

² Peter Gries, "Nationalism, Indignation and China's Japan Policy", *SAIS Review of International Affairs*, Summer-Fall 2005, vol. 25, n°2, p. 105-114.

pas suscité de difficultés particulières, mais il est vrai que, jusqu'en avril 2012, les manœuvres bilatérales n'avaient pas été rendues publiques. Une première alerte avait eu lieu en septembre 2012 : lors de manœuvres quadripartites dans le cadre de la *Proliferation Security Initiative* (PSI), alors que les relations entre Tôkyô et Séoul se tendaient sous l'effet de la querelle territoriale précitée et d'une première dispute sur la présence de l'emblème du disque solaire rayonnant aux JO de Londres, la Corée du Sud aurait interdit à la marine japonaise d'accoster dans le port de Pusan et il avait fallu la médiation des Etats-Unis pour que les Forces maritimes d'autodéfense (FMA) se joignent à cette manœuvre navale, mais uniquement en haute mer. Les circonstances exactes de cet incident restent obscures – le ministère japonais de la Défense ayant nié qu'une escale avait été prévue – mais les médias s'en étaient fait l'écho³. Et en décembre 2015 les autorités sud-coréennes avaient demandé au Japon de différer l'annonce de manœuvres conjointes au large de la Somalie dans le cadre de la lutte contre la piraterie. Troisième alerte : au début juin 2016, la clôture des manœuvres internationales *Pacific Reach* ne put avoir lieu dans comme prévu dans l'île de Chejudo, au sud de la péninsule, devant l'hostilité des populations locales, abondamment relayée par la presse nationale, à l'arrivée des bâtiments japonais⁴.

Cette fois-ci entre le 10 et le 14 octobre 2018, la Marine sud-coréenne avait programmé une revue navale internationale au large de la même île, avec 14 pays invités et plus d'une quarantaine de navires : l'occasion pour le président sud-coréen Moon Jae-in d'afficher les ambitions de la marine sud-coréenne de participer à la sécurité régionale. Compte-tenu sans doute des précédents précités, le gouvernement sud-coréen, à la fin août, avait demandé aux navires étrangers de n'arborer que leur drapeau national et le drapeau sud-coréen, à l'exclusion de tout autre pavillon. Ce qui signifiait que les navires des Forces maritimes d'autodéfense n'auraient pu arborer le pavillon traditionnel de la marine japonaise. Le Premier ministre Lee Nak-yeon, le 1er octobre 2018, avait même enjoint au Japon d'effectuer « un examen de conscience approfondi sur la signification du *kyokujitsuki* pour les Coréens ». Et, selon l'agence Reuter, cette demande avait été relayée le 5 par Pyongyang qui rajouta à la surenchère. La *Korean Central News Agency*, l'agence de presse officielle de Pyongyang, accusa, Tôkyô de vouloir « réinstaller la Sphère de Co-prospérité » et indiqua que « non content de vouloir proclamer sa domination sur la terre inviolable de la patrie, et loin d'exprimer des excuses et des regrets pour les agressions du passé, le Japon entendait reprendre pied dans le pays sous une bannière, celle de l'Armée impériale japonaise (AIJ), éclaboussée de sang ». A la même époque s'étaient succédé à Séoul des manifestations populaires devant l'ambassade du Japon contre l'utilisation d'un « drapeau entaché de crimes de guerre ». Le 2 octobre, la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale sud-coréenne prit l'initiative d'une proposition de loi interdisant l'utilisation publique du pavillon de la marine japonaise sur le territoire⁵. Le lendemain, le gouvernement sud-coréen

³ *Chosun Ilbo*, *Joong-ang Ilbo*, 18 septembre 2012 ; *Sankei shinbun*, 25 septembre 2012.

⁴ *Sankei nyûsu*, 5 juin 2016.

⁵ En vertu de cette proposition de modification du code pénal, « tout personne qui, tout en ayant conscience de perturber l'ordre public, fabrique, diffuse, mais aussi arbore, porte, affiche dans les lieux, réunions, rassemblements, transports, ou autres manifestations de caractère public, des drapeaux, vêtements, mascottes ou autres objets symboles de crimes de guerre et d'impérialisme tels que le disque solaire rayonnant, est passible d'une peine d'emprisonnement ou de travaux forcés inférieure à deux ans, ou d'une amende inférieure à 3 millions de won ». Les initiateurs de cette proposition de loi entendaient, dans la même veine, amender le code de sécurité aérienne et la loi sur les eaux territoriales et les zones avoisinantes pour interdire les navires et aéronefs affichant cet emblème. *Asahi shinbun*, 2 octobre 2018.

avait durci sa position en proscrivant tout pavillon à la poupe et à la proue des navires étrangers engagés. Pour faire bonne figure, et avec un brin de provocation, Séoul avait, pour l'occasion, installé sur le navire présidentiel la bannière de l'amiral Yi Sun-sin (1545-1598), héros de la bataille navale de la passe de Myong Yang du 16 décembre 1598 qui avait été le tombeau de la flotte d'invasion japonaise, et inclut un navire amphibie d'assaut de type *Tokto* arborant le pavillon national de l'empire de Corée le plus ancien (1890) classé en tant que bien culturel.

Même si le gouvernement et les autorités militaires coréennes se sont bien gardées alors de condamner officiellement le *kyokujitsuki*, le ministère sud-coréen des Affaires Étrangères, soit publiquement, soit officieusement, a multiplié les mises en garde en direction de Tôkyô contre son usage à l'international. En vain : le 5 octobre, le ministère japonais de la Défense faisait savoir qu'il renonçait à participer à la revue navale en question. Le chef de l'état-major intégré des FAD, l'amiral Kawano Katsutoshi, faisant savoir qu'il était « hors de question de baisser le pavillon des FMA qui fait la fierté de nos marins »⁶. En privé, les militaires japonais ne cachent pas que les exigences sud-coréennes foulent au pied les dispositions juridiques internes régissant le statut des FAD car l'article 102 alinéa 1 de la loi sur les FAD fait obligation aux bâtiments des FMA et aux navires utilisés par la *Jieitai* de hisser les couleurs. Elles ne sont pas conformes non plus à la Convention internationale sur le droit de la mer de 1982 qui stipule que les bâtiments militaires arborent des pavillons leur permettant de se distinguer des navires civils et qui souligne que les emblèmes nationaux relèvent de la souveraineté des Etats. Ils redoutent que les risques de surenchère alimentés par les sentiments anti-japonais dans la péninsule ne nuisent à la collaboration militaire entre les deux pays, au seul profit de la Corée du Nord et de la Chine. Certains avancent que les Américains eux-mêmes ne font aucune objection au pavillon utilisé par les FMA quand bien même la Marine impériale avait été leur implacable adversaire durant la Guerre du Pacifique. Toujours est-il qu'en juin 2019, le ministère de la Défense a annoncé, par mesure de rétorsion, que la marine sud-coréenne ne serait pas invitée à la revue navale d'octobre dans la baie de Sagami⁷.

Les Sud-coréens pouvaient-ils compter sur la solidarité des Chinois dans leur croisade contre les emblèmes militaires japonais ? Rien n'est moins sûr. En avril 2019, à l'occasion du 70ème anniversaire de la création des forces navales de l'Armée populaire de libération, Pékin a décidé d'organiser, au large du port de Qingdao, une revue navale imposante, en présence de 61 délégations étrangères, 18 navires en provenance de 13 pays invités, dont le Japon. La dernière visite d'un bâtiment japonais dans les eaux territoriales chinoises remontait à décembre 2011 avec le destroyer *Kirisame*. De façon significative et naturellement non fortuite, les médias chinois ont fait preuve de pédagogie : ils ont expliqué à l'opinion pourquoi les bâtiments militaires japonais étaient identifiés comme « escorteurs », et non comme des navires de guerre, afin de se démarquer du Japon militariste. Jusqu'à présent la Chine est restée prudente : les médias se sont contentés de rapporter les objections sud-coréennes sans prendre clairement position, quand bien même les internautes chinois avaient tendance à soutenir le point de vue sud-coréen. Bien que les relations entre les capitales chinoise et japonaise soient également gangrenées par la montée en puissance de la

⁶ *Sankei shinbun, Asahi shinbun*, 5 octobre 2018. Sur les dix pays ayant finalement participé à la revue, sept ont persisté à arborer les couleurs de leurs marines respectives, passant outre aux exigences de Séoul.

⁷ *Yomiuri shinbun*, 26 juin 2019.

Chine tant sur les plans économique, que militaire et culturel, les querelles mémorielles autour des manuels scolaires d'histoire, du statut du sanctuaire *Yasukuni* à Tôkyô et des frictions territoriales autour des *Senkaku*, le gouvernement japonais fait un geste : il dépêche sur place, le 21, l'un des fleurons de sa flotte, le destroyer *Suzutsuki*, un bâtiment de 5050 tonnes mis à l'eau en octobre 2012.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un navire de guerre japonais aborde les côtes chinoises, mais le contexte de cette participation n'est pas passé inaperçu : d'une part, la délégation japonaise est emmenée par le chef d'état-major de la Marine en personne, l'amiral Yamamura Hiroshi, pour un entretien en tête avec son homologue chinois, l'amiral Shen Jinlong, le premier à ce niveau depuis juillet 2009. D'autre part le destroyer aborde le pavillon des FMA alors que lors des deux escales précédentes, en 2008 et 2011, la marine japonaise ne l'avait pas hissé. Cette fois-ci, Pékin n'a émis aucune objection de principe. Certes, la Chine partage le sentiment victimaire de Pyongyang et de Séoul, mais sait faire preuve aussi de pragmatisme. On peut y voir la manifestation d'une légère embellie dans les relations entre les deux pays à la suite du sommet bilatéral qui s'est tenu à Pékin à la fin octobre 2018. Le Japon a manifesté un intérêt – poli – pour le projet de nouvelle route de la soie préconisée par le président Xi Jinping et a signé avec Pékin un accord facilitant l'exportation de viande bovine en Chine. Plus généralement, alors que les tensions économiques et commerciales se tendaient avec Washington, Pékin ne tenait sans doute pas à envenimer les rapports déjà compliqués avec son voisin. Cette initiative a visiblement pris de court le gouvernement sud-coréen, bien qu'à la suite du déploiement des missiles THAAD dans la péninsule, Pékin ait brusquement renoncé à participer à la revue navale litigieuse au large de l'île de Chejudo, se bornant à n'y envoyer qu'une délégation. Du coup, la presse sud-coréenne a commencé à s'alarmer du risque d'isolement de Séoul devant l'ébauche d'un double rapprochement : russo-nord-coréen d'une part et sino-japonais d'autre part⁸. Mais, outre la *realpolitik*, il y a deux autres raisons à la prudence des autorités chinoises : Mao Zedong, qui demeure la référence mythifiée du régime, avait fait un usage extensif du motif du disque solaire rayonnant au service de sa propre propagande. Même instrumentalisation du côté des dictateurs nord-coréens. Difficile dans ces conditions de s'en prendre ouvertement à un tel motif si consubstantiellement lié au culte du Grand timonier. Et cette prudence est également une manifestation de force tant en direction du Japon que de l'opinion publique interne : elle signifie que la puissance de la Chine est maintenant telle qu'elle peut accueillir sans complexe les bâtiments des FMA, sans pour autant être taxée d'amnésie.

Des rencontres sportives sous tension

Inutile de rappeler ici que le maintien de l'ordre et de la sécurité publics, la neutralité politique dans les enceintes sportives sont devenus un impératif majeur des fédérations sportives. D'après l'article 50 alinéa 2 de la charte olympique, « aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique ». Selon l'article 13 du règlement disciplinaire de la Fédération Internationale du Football Association (FIFA, 2019), « les personnes portant atteinte à la dignité ou à l'intégrité d'un pays, d'une personne ou d'un groupe de personnes en le ou la rabaissant, discriminant ou dénigrant par leurs paroles ou leurs actions en raison – notamment – de la couleur de peau, de l'origine ethnique, nationale... » encourent des

⁸ *Joong-ang Ilbo*, 22 avril 2019.

sanctions disciplinaires de suspension, auxquelles le club d'appartenance peut être également assujéti. Ces dispositions sont complétées par l'article 60 du règlement sur la sûreté et la sécurité des stades selon lequel « l'organisateur de l'événement doit s'assurer, en coopération avec les autorités de sécurité locales, que les supporters n'agissent pas de manière provocatrice ou agressive dans l'enceinte ou à proximité immédiate du stade. Sont donc notamment interdits : les provocations verbales inacceptables ou les agressions envers les joueurs, les officiels de match ou les supporters de l'équipe adverse, les comportements racistes, les banderoles et drapeaux où figurent des slogans provocateurs ou agressifs ». Des dispositions similaires figurent également aux articles 58 et 61 du code éthique et disciplinaire de la Confédération asiatique de football (AFC) et, s'agissant plus particulièrement du Japon, à l'article 4 du règlement sur l'organisation et le contrôle des matches relevant de l'Association japonaise du football (JFA), modifié d'ailleurs en février 2010 pour y inclure les « insignes militaires et assimilés ». La question se pose donc de savoir si le fait d'agiter, dans un stade, et tout particulièrement en Asie, la bannière du *kyokujitsuki*, en l'absence même de slogans, pouvait apparaître comme un acte provocateur ou agressif, portant atteinte à l'intégrité du pays hôte ou un « insigne militaire ». Or sur ce point le doute est permis : le discours japonais qui cherche à valoriser la signification culturelle et non politique du disque solaire rayonnant ne saurait en occulter la dimension militaire, actuelle et passée. Son exhibition dans une enceinte sportive n'est donc pas anodine, surtout dans des pays pour lesquels cet emblème est associé à un passé douloureux.

L'organisation conjointe de la coupe de monde de football par Séoul et Tôkyô en 2002 avait déjà alimenté les frustrations et les rancœurs dans les deux camps. Et l'on avait assisté, par la suite, dans les deux pays, à une poussée de xénophobie⁹. Mais c'est une dizaine d'années plus tard que le débat se cristallise dans les médias sud-coréens, surtout les plus conservateurs, autour du drapeau du disque solaire rayonnant, comme symbole moins du colonialisme que du militarisme et des crimes de guerre japonais¹⁰. L'un des éléments déclencheurs fut le match de demi-finale qui opposa la Corée du Sud au Japon lors de la coupe asiatique de football le 25 janvier 2011. Ce jour-là, le joueur Ki Sung-yueng fête le but qu'il marque contre le Japon en imitant la démarche et les grimaces du singe, marque locale traditionnelle de mépris à l'égard des Japonais. Il s'en explique en soulignant à la presse qu'il avait réagi instinctivement à la vue du *kyokujitsuki* dans les tribunes. Puis, le scandale prenant de l'ampleur, il change à plusieurs reprises de version. Le pli est désormais pris : les compétitions de ballon rond entre les deux pays sont placées sous haute surveillance. L'Association japonaise de football temporise. Pour le match de football de la coupe féminine des moins de vingt ans qui oppose en août 2012 les deux pays, elle interdit l'introduction et l'usage du *kyokujitsuki*, ce qui lui vaut d'être accusée de lâcheté sur les réseaux sociaux de l'archipel et de donner prise au discours sud-coréen sur l'illégitimité de cet emblème¹¹. En

⁹ Pour le cas japonais, et en particulier le rôle de *You Tube* et du forum de discussion *2 Channel*, Rumi Sakamoto, « Koreans go home ! Internet Nationalism in Contemporary Japan as a Digitally Mediated Subculture », *The Asia-Pacific Journal Japan Focus*, vol.9, n°10, 27 mars 2011 : <https://apjif.org/-Rumi-Sakamoto/3497/article.pdf>. Site consulté le 16 septembre 2019.

¹⁰ Kimura Kan, « Kyokujitsuki mondai ni miru kankoku nashyonarizumu no shin sokumen », Le nouvel aspect du nationalisme sud-coréen à travers le problème du drapeau du disque solaire rayonnant, *Kokusai kyôryoku ronshû*, juillet 2019, vol. 27, n°1, p. 21-45.

¹¹ Interpellé à la Diète sur la question par M. Satô Masahisa, un parlementaire libéral-démocrate issu des FAD, le ministre de la Défense préféra botter en touche, arguant que le mélange des genres entre sport et politique était regrettable. Morimoto Satoshi, chambre des Conseillers, commission de la loi de règlement budgétaire, 22 août 2012, n°7.

juillet 2013, lors de la coupe de football de l'Asie de l'Est qui se tient à Séoul, des supporters japonais la déploient avant le début du match, ce qui avait conduit les supporters sud-coréens de la tribune des *Red devils* à sortir une bannière sur laquelle on pouvait lire, en coréen : « une nation qui oublie son histoire n'a pas d'avenir » qui a été retirée à l'issue de la première mi-temps sur intervention de la Fédération coréenne de football¹². Un supporter du club *Yokohama F. Marinos* dont il avait été suspendu pour violences, déclara avoir agi en représailles aux agissements des supporters sud-coréens qui avaient pris l'habitude de dérouler, lors des matches de football entre les deux pays, de grandes effigies de An Jun-geun (1879-1910), l'assassin d'Itô Hirobumi (1841-1909), le Résident général en Corée, considéré dans la péninsule comme l'architecte de l'annexion. Ce contre quoi l'Association japonaise de football avait d'ailleurs protesté, en vain, auprès de la Fédération de football d'Asie de l'Est (EAFF). Le secrétaire général du Cabinet japonais, M. Suga Yoshihide, avait à l'époque jugé le déploiement de la bannière des *Red Devils* « hautement regrettable ». Le ministre de l'Éducation M. Shimomura Hakubun avait été moins diplomate, estimant lors de la conférence de presse suivant le conseil des ministres, que l'incident « était révélateur du niveau du pays »¹³. En avril 2017, s'est tenue à Séoul la Ligue des champions de l'AFC, la compétition de football réunissant les meilleures équipes du continent asiatique. Toutefois, en dépit des protestations de la partie japonaise, la commission disciplinaire de la Confédération asiatique du football a sanctionné le club de *Kawasaki Frontale* – 15000 dollars d'amende et match à huit-clos avec un an de sursis – à la suite de bagarres opposant supporters japonais et sud-coréens, pour violation du code éthique et disciplinaire de l'AFC au motif que l'emblème du *kyokujitsuki* était « discriminatoire » et « constituait une agression contre la Corée du sud »¹⁴. Le président de la Ligue japonaise de football professionnel, M. Matsui Mitsuru, dans sa conférence de presse du 27 avril, s'en était tenu, lui, à la ligne officielle du gouvernement selon laquelle le drapeau du disque solaire rayonnant n'a pas de contenu politique.

Plus préoccupant, la Fédération japonaise de base-ball des lycées a demandé à la délégation japonaise à la 29^{ème} coupe du monde de base-ball des 18 ans et moins (WBSC U-18) qui s'est également tenue en Corée du Sud, à Gijang et Pusan, à la fin août et au début septembre 2019, d'entrer en Corée du sud en tenue blanche, sans inscription du drapeau national, ni même de l'origine géographique, afin de « ménager les susceptibilités du peuple sud-coréen » et sans doute aussi pour répondre à l'inquiétude des familles craignant pour la sécurité de leurs enfants en cas de débordement. Une initiative diversement appréciée au Japon – certains déplorant que la Fédération n'ait pas eu la même attitude que les FMA en

¹² Pour une étude des *Red Devils*, Liv Gi-he Yoon, King Samantha, “Dae-Han-Min-Guk. The Red Devils, Korean Identity, and the 2002 FIFA World Cup”, *Asia Journal of Exercise & Sports Science*, 2012, vol. 9, n°2, p. 13-35 ; également Hyungjung Lee and Younghan Cho, “Performing Nation-ness in South Korea during the 2002 Korea-Japan World Cup”, *Korea Journal*, Autumn 2009, vol. 49, n°3, p. 93-120 ; Gyuchan Jeon & Tae-jin Yoon, “Cultural politics of the Red Devils : the desiring multitude versus the state, capital and media”, *Inter-Asia Cultural Studies*, 2004, vol.5, n°1, p. 77-88.

¹³ *Korea Herald*, 29 juillet 2013 ; *Jcast News* 31 juillet 2013.

¹⁴ *Sankei shinbun*, 15 juillet 2017 ; *Nikkan spōtsu*, 20 juillet 2017. Décision confirmée en appel le 20 juillet 2017. http://www.the-afc.com/uploads/afc/files/list_of_the_afcac_decisions_19072017.pdf. Site consulté le 18 septembre 2019. Le club a renoncé à se pourvoir devant le Tribunal arbitral du sport. *Nihon keizai shinbun*, 25 août 2017. L'AFC fait partie des six confédérations régionales membres de la FIFA. De ce fait, la Corée du sud soutient que les instances internationales supérieures du football ont condamné l'usage de l'emblème du disque solaire rayonnant, ce que conteste la partie japonaise. La décision de l'AFC provoqua, comme on pouvait s'en douter la colère de la droite nationaliste japonaise appelant sur les réseaux sociaux le Japon à quitter l'AFC « pour avoir injurié le drapeau national (sic) du Japon ».

octobre 2018 – et que même les réseaux sociaux sud-coréens ont jugé humiliante pour les jeunes sportifs japonais pris dans l'étau des mauvaises relations entre Séoul et Tôkyô, estimant qu'il n'était pas normal qu'ils ne puissent arborer leurs couleurs nationales, tout en fustigeant les médias japonais s'interrogeant sur la capacité des Sud-coréens à assurer la sécurité de l'équipe japonaise¹⁵.

Les Jeux Olympiques de Tôkyô pris en otages?

La controverse a d'ores et déjà rattrapé les prochains JO de Tôkyô qui offrent aux activistes des deux bords une formidable opportunité de mobilisation. Déjà, en 2008, au moment des JO d'été de Pékin, l'ambassade du Japon en Chine populaire avait recommandé aux supporters japonais de ne pas faire usage du *kyokujitsuki* afin de pas provoquer de troubles¹⁶. Après les JO de Londres en 2012, les instances internationales du sport avaient été accusées de partialité : le Comité international olympique (CIO) avait privé momentanément de podium un joueur sud-coréen, le footballeur Park Jong-woo, pour avoir brandi une pancarte où il était écrit : « *Tokto* fait partie de notre territoire ». Il avait également écopé de la FIFA d'une amende de 3500 francs suisses et d'une suspension de deux matchs, mais l'un comme l'autre n'avaient rien trouver à redire à la tenue, contestée par les Sud-coréens, des gymnastes japonais¹⁷. En février 2018, le site *Instagram* du CIO affichait une vidéo montrant le champion japonais de ski acrobatique, M.Nishi Nobuyuki, coiffé d'un bonnet – acheté en Suisse – dont le motif pouvait rappeler le *kyokujitsuki*. Epinglé par les réseaux sociaux coréens, Nishi dut présenter ses excuses et le Comité olympique japonais (JOC) lui demanda de ne plus s'afficher en public avec cet accessoire. Un an plus tard, le 28 août 2019, le Comité olympique sud-coréen indiqua qu'en mars de la même année, à l'occasion d'une réunion des délégués des Comités olympiques nationaux dans la capitale japonaise, il avait transmis au Comité d'organisation des jeux de Tôkyô, une demande pour que la délégation japonaise aux JO et les spectateurs n'utilisent pas le *kyokujitsuki*. Mais, signe de durcissement, ce Comité indiqua au début septembre 2019 qu'il n'envisageait pas de limitation à la distribution et à l'utilisation du *kyokujitsuki*, en réponse au vote, le 30 août, d'une résolution de la commission de la culture, de l'éducation sportive et du tourisme de l'Assemblée nationale sud-coréenne enjoignant au gouvernement de saisir le CIO pour en faire interdire l'usage, au motif que cet emblème est « contraire aux idéaux olympiques de promotion de la paix dans le monde par le sport », et qu' « il ravive le souvenir des souffrances des pays ayant enduré dans le passé l'impérialisme agressif [du Japon] », tout en agitant la menace d'une initiative conjointe dans ce sens avec Pékin et Pyongyang¹⁸. Si, jusqu'à présent, les autorités de Séoul avaient laissé aux éléments de la société civile, aux résidents coréens à l'étranger, au milieu sportif, le soin de monter au créneau, le ministre sud-coréen de la Culture, de l'Education sportive et du Tourisme, M. Park Yang-woo, a décidé, le 11 septembre 2019, de saisir officiellement le CIO. Séoul prend ainsi l'initiative d'une surenchère dont il n'est pas certain qu'elle sera suivie par la « communauté internationale » qui, pour l'instant ne s'est guère mobilisée sur la question. Car la Corée du sud cherche à obtenir une interdiction générale sur l'ensemble des enceintes

¹⁵ <https://www3.nhk.or.jp/news/html/20190827/k10012051451000.html>. Site consulté le 12 septembre 2019.

¹⁶ *Mainichi shinbun*, 1er août 2008.

¹⁷ Le président de la fédération sud-coréenne de football avait alors présenté ses « regrets » envers son homologue japonais. Critiqué par son geste par la classe politique, il indiqua qu'il n'avait pas formellement formulé des « excuses », *Joon-ang Ilbo*, 18 août 2012.

¹⁸ Cette résolution de la commission a été adoptée par l'Assemblée nationale sud-coréenne le 30 septembre 2019. http://korea.assembly.go.kr/res/tra_read.jsp. Site consulté le 3 octobre 2019.

et des compétitions des Jeux. Le CIO a tranché, pour l'instant du moins, en faveur d'une décision au cas par cas, en fonction du niveau de risque prévisible des rencontres¹⁹. Une tâche bien difficile, car rien ne permet d'affirmer que ce risque, compte tenu du climat actuel, ne sera circonscrit qu'aux stades de football, et qu'une telle décision sera suivie d'effets sur le terrain. En tout cas, elle ne manquera pas d'impacter les différentes fédérations internationales du sport, et une partie de la presse japonaise demande au gouvernement de reconsidérer sa position pour que les JO ne soient pas pris en tenailles par la querelle²⁰.

L'extension du domaine de la lutte : la campagne internationale d'éviction de l'emblème du disque solaire rayonnant

Le disque solaire rayonnant est sans doute, de tous les emblèmes de ce type, et de longue date, celui qui est le plus connu. Et sa notoriété ne connaît pas de frontières. Pour beaucoup d'étrangers, peu au fait de l'histoire de l'Asie de l'Est et du rôle que le Japon y a joué, le drapeau du disque solaire rayonnant, est d'abord un objet kitsch et « fashionable », reconnaissable entre tous. Tout au plus, la geste fascinante des *Kamikaze* inspire-t-elle des sportifs de haut niveau, voire des militaires, qui y voient une marque de *fighting spirit*, de courage et de détermination. Mais, au-delà de cette dimension martiale, c'est contre l'ignorance et l'absence de contextualisation que s'élèvent les activistes sud-coréens emmenés, notamment, par le professeur Seo Kyoung-duk de l'université féminine Sungshin, qui encourage les internautes à débusquer dans les compétitions sportives, le show-business, les défilés de mode, les couvertures de magazines, et de façon générale dans les événements et produits de la culture populaire, toute utilisation intempestive de ce qui reste à leurs yeux un symbole à proscrire du militarisme nippon. On n'est pas loin de penser qu'il existe un « complot » japonais pour user de son *soft power* afin d'imposer une vision purement aseptisée, révisionniste et mercantile de l'insigne contesté.

L'hostilité grandissante à l'égard du pavillon des FMA suit de près la courbe des réactions défavorables des milieux conservateurs japonais à l'inscription de la question des « femmes de réconfort » à l'agenda des discussions internationales, et plus particulièrement à l'élévation, aux Etats-Unis notamment, depuis octobre 2010, de stèles et de monuments à leur mémoire. En avril 2013, le célèbre groupe de rock britannique *Muse* doit retirer d'un clip vidéo tourné à Tôkyô à l'occasion de la promotion de son single *Panic Station* le passage montrant l'emblème japonais controversé à la suite de protestations d'internautes asiatiques. En septembre de la même année, des parlementaires sud-coréens avaient pris l'initiative d'une première proposition de loi, non votée à ce jour, visant à proscrire des lieux publics les « insignes, uniformes, drapeaux, symboles de l'impérialisme nippon » sous peine d'un an au plus de travaux forcés ou d'une amende inférieure à 3 millions de won (environ 2280 euros au taux actuel), initiative que M. Suga Yoshide avait alors qualifiée de « considérable méprise »²¹. En mai 2014, c'est l'affiche de promotion du film *Godzilla* du réalisateur

¹⁹ *Nikkan spôtsu*, 12 septembre 2019.

²⁰ *Korea Times*, 5 septembre 2019. Également éditorial du *Tôkyô shinbun*, 25 septembre 2019. Sur le sport comme enjeu dans les relations interétatiques, Pascal Boniface, *JO. Sport et relations internationales*, Paris, Eyrolles, 2016 ; Jean-Baptiste Guégan, *Géopolitique du sport. Une autre explication du monde*, Paris, Bréal, 2017. Pour une analyse plus approfondie des interactions entre sport et politique en Asie, J.A Mangan *et alii*, *Japanese Imperialism : Politics and Sport in East Asia. Rejection, Resentment, Revanchism*, New York, Palgrave MacMillan, 2018.

²¹ *Asahi shinbun*, 25 septembre 2013.

américain Gareth Edwards qui fait les frais de la vindicte sud-coréenne. En juillet 2015, le site de jeu vidéo en ligne *Wargaming.net* se voit contraint de préciser que les vaisseaux japonais figurant dans l'un de ses jeux phares, *World of Warships*, arboreraient désormais le drapeau national japonais et non plus le drapeau de la Marine impériale, suscitant en retour l'ire de milliers de joueurs. En août 2016, à la veille des commémorations de la libération nationale, Tiffany, l'idole du groupe sud-coréen *Girls Generation* est la cible d'une campagne d'éviction de la télévision pour avoir maladroitement affiché sur *Snapchat* et *Instagram* un bandeau « Tokyo Japan », en forme de disque solaire rayonnant. L'incident est évoqué à la commission des affaires juridiques de l'Assemblée nationale qui envisage, dans un rapport, de réactiver la proposition de loi caduque de 2013 car « même si un tel projet est de nature à porter atteinte à la liberté d'expression garantie par la Constitution, il demeure possible d'instituer des limites nécessaires à la sécurité nationale, au maintien de l'ordre public et de l'intérêt général »²².

Les initiatives de protestation se multiplient, dans la péninsule, mais aussi à l'échelon international, contre non seulement le *kyokujitsuki*, mais aussi les affiches, fresques, motifs, dessins, peintures évoquant un disque solaire rayonnant, quand bien même ces œuvres n'auraient pas directement de rapport avec l'emblème contesté et que leurs auteurs ne s'en seraient pas inspirés. L'objectif de ces campagnes est de s'opposer à un processus de banalisation qui, de façon inconsciente, viendrait conforter et légitimer, par analogie, l'usage à grande échelle du *kyokujitsuki* dans l'environnement quotidien ou comme simple gadget de consommation, en le détournant de son sens profond. En mai 2013, la municipalité de New York, en réponse à une demande de la communauté coréenne, décide de proscrire de ses supports publicitaires pour la *Restaurant Week* et la *Broadway Week* tout design rappelant l'emblème litigieux²³. En novembre de la même année, Adidas se retrouve, à son tour, sous le feu des critiques car le nouveau maillot bleu de l'équipe nationale japonaise de football comporte un moiré de onze rayons partant de l'écusson de l'Association japonaise de football. En juillet 2015, la firme japonaise *Kolopol* de fabrication de jeux vidéos est également mise en cause : dans l'un de ses jeux les plus populaires, *White Cat Project*, accessible gratuitement sur smartphone – plus de 500 000 téléchargements rien qu'en Corée du sud – figure un « caractère » revêtu du motif du drapeau du disque solaire rayonnant. En réalité, la présence de ce caractère s'expliquait car les internautes sud-coréens préféraient la version japonaise à la version locale qui en était dépourvue²⁴. En mars 2019, un groupe d'artistes américains d'origine coréenne protesta auprès des services éducatifs de la municipalité de Los Angeles pour faire retirer une œuvre de Beau Stanton sur le mur d'un gymnase jouxtant le groupe scolaire John Fitzgerald Kennedy qui comportait un portrait de profil de l'actrice américaine Ava Garner avec en arrière-plan un motif s'inspirant du disque solaire rayonnant, en dépit d'une promesse de retrait effectuée trois mois auparavant²⁵. En août 2019, la municipalité de Pusan découvre avec stupeur qu'une vue aérienne de la tour édiflée en... 1975 en l'honneur de l'engagement des Nations-Unies durant la guerre de Corée par le sculpteur Kim Chan-shik (1932-1997) reproduit le motif du disque solaire rayonnant : les seize branches qui partent de son centre, et qui sont censées représenter chacune des nations ayant participé au conflit ressemblent fortement au *kyokujitsuki*. Du coup la ville a décidé de procéder à une enquête,

²² https://www.huffingtonpost.jp/2016/08/19/korea-japanese-flag_n_11600958.html.

²³ *Dong A Ilbo*, 18 mai 2013.

²⁴ *Kukmin Ilbo*, 14 juillet 2015.

²⁵ *Dong A Ilbo*, 21 mars 2019.

prélude soit à son déplacement, soit à son retrait²⁶. Comme on pouvait s’y attendre les JO n’ont pas échappé à la polémique : en août de la même année, c’est le design des médailles pour les Jeux paralympiques qui est remis en cause parce que le motif de l’éventail ressemblerait à l’emblème honni²⁷.

Pour autant, les excès de zèle des activistes suscitent aussi des réactions de perplexité, au risque de compromettre la cause qu’ils servent. Au printemps 2014, l’Université de Pennsylvanie oppose à une fin de non-recevoir à une demande d’étudiants coréens visant au retrait d’un vitrail d’un restaurant universitaire du campus pour sa ressemblance au *kyokujitsuki*, au motif que le vitrail était en place depuis 1928 et symbolisait le rayonnement international de la *Christian association* de l’établissement²⁸. En juillet de la même année, le tribunal de district du secteur Ouest de Séoul, sur recours en référé de l’organisateur sud-coréen de la manifestation, la société Waysbe, déclare illégale l’annulation de l’exposition abritée par le *War Memorial* de Séoul consacrée au *manga One piece* du dessinateur japonais Oda Eiichirô, très populaire dans la péninsule, et dont les *anime* ont été diffusés par la chaîne KBS, au motif que le fait que certaines pièces emprunteraient au design du disque solaire rayonnant ne saurait, à lui seul, justifier une interdiction²⁹. En juin 2018, la JAL fait les frais de la vindicte du professeur Seo qui menace d’organiser un boycott contre la compagnie aérienne japonaise parce que sur le vol entre Gimpo et Haneda, le couvercle des plateaux-repas comporte un motif suspect. L’incident est relayé jusque sur les réseaux sociaux chinois qui jugent cette sortie pour le moins étonnante. En novembre 2018, dans la foulée de la polémique autour du pavillon des FMA, la municipalité de Cheongju refuse de revoir le plafond du premier étage de la mairie construit en 1965 pour sa ressemblance au disque solaire rayonnant, au motif qu’il s’agit d’un témoignage de l’architecture moderne sud-coréenne, classé comme bien culturel, et digne d’être à ce titre préservé. En septembre 2019, l’ouvrage de John Burningham (1936-2019), spécialiste de littérature pour la jeunesse, intitulé *Oi ! Get Off Our Train*, et publié en 1991, largement utilisé dans les écoles maternelles sud-coréenne, est mis en cause pour l’illustration d’un soleil dardant ses rayons. L’auteur n’y fait pourtant, par cette fable ferroviaire, qu’y défendre l’environnement et les animaux menacés d’extinction. Et le journal économique *Hanguk kyongje shinmun* de s’inquiéter en 2017 des conséquences de ce tropisme anti-japonais sur l’image de la Corée à l’extérieur. Sur la toile, des internautes commencent à se demander si la campagne de dénigrement du motif du disque solaire rayonnant n’est pas en train de dérapier. Celle-ci vient d’ailleurs de connaître un échec retentissant sur le plan sportif : la Coupe de monde de Rugby à XV s’est ouverte le 20 septembre 2019 dans la capitale japonaise avec une profusion d’emblèmes frappés du soleil rayonnant, notamment chez les visiteurs étrangers, en dépit des mises en garde des activistes sud-coréens qui sont restées largement inaudibles. Il est vrai que Séoul ne participait pas à cette compétition, ce qui diminuait le risque éventuel d’incidents³⁰.

²⁶ *Joon-ang Ilbo*, 14 août 2019.

²⁷ *Sankei shinbun*, 31 août 2019. Argument finalement repoussé par le président du Comité international paralympique Andrew Parsons le 12 septembre 2019.

²⁸ *Korea times*, 9 avril 2014.

²⁹ *Asahi shinbun*, 11 et 27 juillet 2014 ; *Japan Times*, 28 juillet 2014. Pour une étude plus approfondie, Jeff Kingston, « Museums, Manga, Memorials and Korean-Japanese History War », *Asian Studies*, 2014, vol. XVIII n°2, p. 41-71.

³⁰ *Dong A Ilbo*, 26 septembre 2019.

Les arguments pour contrer le discours jugé réducteur d'assimilation des emblèmes litigieux au *svastika* et aux symboles fascistes sont d'inégale valeur et sans doute, pour les activistes chinois et coréens, peu convaincants. Le drapeau de la Marine japonaise repris par les FMA ne date pas de la période militariste et il lui est bien antérieur et s'il fallait condamner ces emblèmes militaires, pourquoi ne pas s'en prendre, *in fine*, au drapeau national du *Hi no maru* dont ils sont issus, qui a flotté sur les conquêtes du Japon impérial, et qui a été outragé à maintes reprises en Chine et en Corée du sud lors de précédentes crises en 2004 et 2006 ? Doit-on faire grief à l'Armée allemande actuelle d'avoir conservé les bandes noires et blanches de la *Balkenkreuz* utilisée sous le régime nazi ? En outre, et c'est un argument développé le ministre de la Défense Onodera Itsunori le 28 septembre 2018, le motif du drapeau de la Marine japonaise n'a pas qu'un usage militaire : il est couramment utilisé à titre décoratif lors de nombreux événements festifs et populaires au Japon, dans l'emballage de cadeaux et dans des produits et marques de consommation courante, et son motif est un symbole de prospérité et d'abondance, à l'instar de la couleur rouge, communément célébrée en Asie. En d'autres termes l'encodage emblématique du disque solaire rayonnant ne se réduit pas à sa dimension militaire. La condamnation de ces emblèmes militaires eût été plus crédible si leurs détracteurs s'en étaient tenus à une attitude cohérente. Or la campagne de dénigrement est non seulement récente, mais on n'explique pas pourquoi, dans le passé, Séoul n'a pas fait obstacle à l'arrivée de bâtiments arborant les couleurs des FMA dans les ports du pays. De plus, comment se fait-il que les Sud-coréens n'aient jamais objecté à la présence du *kyokujitsuki* sur les emblèmes de certaines bases et unités américaines basées au Japon comme celle de Sasebo, et du bataillon « Ninja » de l'armée de l'air étatsunienne à Camp Zama ³¹? Le motif du disque rayonnant n'est pas propre au Japon : on le retrouve, notamment sous une forme et des couleurs différentes comme emblème de l'armée de l'air...soviétique puis russe. Ainsi que dans les poster électoraux de...Hillary Clinton. Il figure aussi en bonne place dans le drapeau national de la Macédoine du Nord depuis 1995 et l'on ne se souvient pas que Séoul soit intervenu auprès de Moscou et Skopje pour les en dissuader. Enfin, à supposer même que le *kyokujitsuki* ait fait l'objet d'une manipulation contestable, cela suffit-il à prohiber l'usage du motif du disque solaire rayonnant dans l'espace public à des fins artistiques, au risque d'enfreindre la liberté d'expression et de création ? En bref le contre-discours japonais s'articule autour des principes de banalité et de détachabilité : le motif du disque solaire est un trait culturel qui imprègne la vie quotidienne ; le Japon n'en a pas le monopole. Et pour la droite japonaise, la « chasse » au motif du disque solaire rayonnant et à ses avatars n'est que l'alibi d'une nippophobie systématique confinant à l'hystérie et la démonstration d'un solide complexe d'infériorité³².

³¹ Ce point n'avait point néanmoins échappé à un parlementaire du principal parti de l'opposition sud-coréenne, M. Choi Jae-cheon qui, en septembre 2014 avait jugé « choquant, que des unités importantes des forces américaines positionnées au Japon en soutien arrière, destinées à être envoyées dans la péninsule coréenne en cas de crise et à fournir un soutien militaire, fassent usage d'insignes symboles d'impérialisme ». *Chosun Ilbo*, 24 septembre 2014.

³² Pour une tentative officieuse de réfutation de la comparaison entre le Japon impérial et l'Allemagne nazie, Shôji Jun'ichirô, « Jieikanki wo meguru giron ni kansuru ikkôsatsu », Considérations sur les discussions relatives au pavillon des navires des FMA », *NIDS Komentari*, n°89, 13 novembre 2018. Le NIDS est le centre de recherche du ministère de la Défense, <http://www.nids.mod.go.jp/publication/commentary/pdf/commentary089.pdf>. Site consulté le 16 septembre 2019. Pour le point de vue public du ministère japonais des Affaires étrangères

Conclusion

L'affaire des emblèmes et à la fois anecdotique et symptomatique. Anecdotique car elle ne constitue qu'un épisode mineur dans l'histoire difficile des relations entre le Japon et ses voisins. Après tout, brûler, déchirer, piétiner le drapeau d'un pays « hostile » sous l'œil des caméras, et maintenant des réseaux sociaux, est un classique des gesticulations populaires de mécontentement, aux conséquences géopolitiques limitées. Ainsi, le 15 août 2019, jour de libération nationale pour la péninsule coréenne, les protestataires déchirèrent à Séoul un gigantesque *kyokujitsuki*. En outre, ces incidents et débordements ne sont pas la cause directe des tensions entre les deux pays, mais ils fonctionnent comme des révélateurs d'un malaise plus profond, structurel, dont le *kyokujitsuki* n'est que le vecteur. Symptomatique aussi, car cette dispute cristallise le sentiment de défiance qu'inspire le Japon à ses voisins asiatiques. A cet égard, le dernier sondage publié par le ministère japonais des Affaires Etrangères en 2018 indique que 76,4% des Japonais ne se sentent pas proches de la Chine et pour 78,1% d'entre eux, les relations bilatérales ne sont pas bonnes. Concernant la Corée du Sud, ils sont 58% à estimer qu'ils n'en sont pas proches et 65,7% à juger que les relations entre Tôkyô et Séoul ne sont pas bonnes. En d'autres termes ils sont majoritaires à estimer que les relations avec leurs voisins asiatiques immédiats sont mauvaises, plus dégradées à l'égard de la Chine que de la Corée du Sud. On notera en cependant des disparités démographiques : les jeunes de 18 à 29 ans, moins politisés, sont plus enclins à avoir une opinion positive de leurs voisins, particulièrement de la Corée du Sud. D'autres sondages conjoints effectués en juin 2019 font état de résultats semblables : sans surprise Japonais et Sud-Coréens sont d'accord sur un point : les querelles mémorielles et territoriales constituent un point d'achoppement majeur ; la vision de l'autre est plus dégradée chez les Sud-Coréens que chez les Japonais, lesquels sont plus pessimistes sur l'avenir des relations bilatérales. On notera que les personnalités respectives des deux dirigeants – le président Moon et le Premier ministre Abe – sont particulièrement clivantes, ce qui a des conséquences sur la perception respective des systèmes politiques : les Sud-coréens qualifient celui du Japon de « militariste », tandis que pour les Japonais, le régime sud-coréen est « ethno-nationaliste » et dans la période actuelle de tensions bilatérales, Japonais et Sud-Coréens, toutes générations confondues, ont tendance à faire bloc avec leurs gouvernements respectifs³³.

Et maintenant ? Les relations entre Séoul et Tôkyô traversent sans doute la crise la plus grave de leur histoire. Les rumeurs sont allées bon train : rappel des ambassadeurs des deux pays ; boycott des produits japonais et des Jeux de Tôkyô ; contrôles renforcés aux frontières et à la circulation des personnes. On prête même au gouvernement Abe des intentions machiavéliques : attiser le pourrissement des relations bilatérales pour créer un climat propice à la révision de la Constitution... De part et d'autre de la mer du Japon, dont la dénomination est contestée par Séoul, les esprits s'échauffent : des tabloïds japonais titrent : « la Corée du Sud, on peut s'en passer ! » ; des parlementaires sud-coréens comparent les Jeux de Tôkyô à ceux de Berlin³⁴. Dans ce climat délétère, Séoul, qui a reçu le soutien de

<https://www.mofa.go.jp/mofaj/files/000481575.pdf>. La page s'intitule : « le disque solaire rayonnant dans la culture japonaise ». Site consulté le 15 septembre 2019.

³³ <https://survey.gov-online.go.jp/h30/h30-gaiko/2-1.html> ; http://www.genron-npo.net/en/opinion_polls/archives/5489.html ; Sites consultés le 2 septembre 2019.

³⁴ *Japan Times*, 6 septembre 2019 ; titre du numéro spécial du *Shûkan posuto* daté du 13 septembre 2019. La maison d'édition de l'hebdomadaire, *Shôgakkon*, devait d'ailleurs s'excuser pour la virulence de ces articles.

Pyongyang, s'efforce de raison garder : canaliser la vindicte populaire contre la politique du gouvernement Abe, et non contre le peuple japonais, pour ne pas donner prétexte à Tôkyô d'alimenter le cycle des représailles. Et quoi qu'il en soit, la polémique autour de l'emblème du disque solaire rayonnant et de ses multiples avatars n'a sans doute pas fini d'enflammer les passions. Sous l'œil navré et las de Washington qui peine à rétablir le dialogue, sinon la confiance, entre ses deux principaux alliés dans la région.

Eric Seizelet

Professeur émérite, Université de Paris